

Plan national d'actions en faveur des Odonates Déclinaison régionale Pays de la Loire 2012 - 2015

Comité de pilotage régional du 26/05/2014

Compte-rendu

Franck Herbrecht (Gretia) & Arnaud Le Nevé (Dreal PDL)

Membres du Copil présents et excusés :

	Titre	Prénom	Nom	Organisme
Personnes présentes	Monsieur	Ronan	Arhuro	ADEV
	Monsieur	Stéphane	Averty	EID
	Monsieur	Stéphane	Boisteux	DDTM 85
	Madame	Caroline	Boudé	DDTM 44
	Monsieur	Rémy	Bouteloup	CPIE Mayenne Bas Maine
	Monsieur	François-Marie	Bouton	LPO 72
	Monsieur	Baptiste	Charlot	Gretia
	Monsieur	Pierre	Chasseloup	CPIE Loire Anjou
	Madame	Maud	Courcelaud	Agence de l'eau Loire-Bretagne
	Mademoiselle	Sophie	Daviau	PNR Loire-Anjou-Touraine
	Mademoiselle	Charline	Decraemere	Corela
	Monsieur	Didier	Desmots	Réserve naturelle nationale de Müllembourg
	Madame	Laurence	Diviller	DDTM 44
	Monsieur	Olivier	Duval	Mayenne Nature Environnement
	Monsieur	Franck	Herbrecht	Gretia
	Monsieur	Étienne	lorio	Gretia
	Madame	Raphaëlle	Itrac-Bruneau	OPIE
	Madame	Jézabel	Joalland	Conseil général de la Sarthe
	Monsieur	Denis	Lafage	Corela
	Monsieur	Arnaud	Le Nevé	Dreal Pays-de-la-Loire
	Monsieur	Jean-Pierre	Lebossé	Dreal Pays-de-la-Loire
	Madame	Karine	Limanton	Conseil général de la Sarthe
	Monsieur	Willy	Maillard	GNLA
	Monsieur	Benjamin	Même-Lafond	LPO 49
	Madame	Flora	Ménage	LPO 72
	Monsieur	Sébastien	Reeber	SNPN / RNN lac de Grandlieu
	Madame	Morgane	Sineau	CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir
	Monsieur	Alain	Texier	Syndicat mixte du Parc interrégional du Marais poitevin
	Monsieur	François	Varenne	LPO 85
	Monsieur	Alexis	Viaud	Bretagne Vivante – SEPNB
Personnes excusées	Monsieur	Michel	Ameline	PNR Normandie-Maine
	Madame	Julie	Ayçaguer	Association pour le Développement du Bassin Versant de
	Monsieur	Jean-Christophe	Brun	ONCFS – Délégation régionale
	Madame	Aurélie	Chamiot-Prieur	Conservatoire du littoral
	Madame	Frédérique	Chaumereuil	DDTM 85
	Monsieur	Jean-Alain	Guilloton	Atlas entomologique régional
	Madame	Anne	Le Normand	Institut d'aménagement de la Vilaine – EPTB
	Monsieur		Linte	DDT 53
	Monsieur		Maisonneuve	Syndicat mixte EDENN
	Monsieur		Marchadour	CRLPO
	Monsieur		Martin	PNR Loire-Anjou-Touraine
	Monsieur		Normand	Mission de préfiguration d'un CEN en Pays-de-la-Loire
	Monsieur	Étienne	Ouvrard	LPO 85
	Monsieur		Quinton	CPIE Mayenne Bas Maine
	Madame		Ravaux	Conseil général de Mayenne
	Madame		Rocq	Association pour le développement du bassin versant de la
	Monsieur			Institution inter-départementale de la Sarthe
	Madame	Lucile		PNR Loire-Anjou-Touraine
	Monsieur	Vincent	Toreau	Institution inter-départementale de la Sarthe
	Monsieur		Trolliet	ONCFS – SD85
	Monsieur	Théophane	You	Centre de Beautour
	Madame, Monsi		ı od	ONCFS – Délégation régionale
	iviauarne, ivions	eui		ONG 3 - Delegation regionale

Ordre du jour

❖ 1. Introduction

A. Le Nevé (Dreal) & Franck Herbrecht (Gretia)

2. État d'avancement du Plan national d'actions Odonates (PNAO)

R. Itrac-Bruneau (Opie)

3. Présentation de la déclinaison régionale du PNAO

F. Herbrecht (Gretia)

4. Présentations de quelques actions mises en œuvre :

• 4.1 Vers une meilleure prise en compte des odonates dans les procédures réglementaires : éléments d'une doctrine régionale.

É. Iorio (Gretia) et A. Le Nevé (Dreal)

• 4.2 La Cordulie à corps fin dans les carrières calcaires des Mauges

P. Chasseloup (CPIE Loire Anjou)

 4.3 Les anisoptères des rivières en Pays de la Loire : caractérisation des cortèges, écologie des espèces et conservation des peuplements

F. Herbrecht (Gretia)

❖ 5. Présentations de quelques actions débutant en 2014 :

• 5.1 Étude sur le Loir de 3 espèces inscrites au PNAO, la Cordulie à corps fin, le Gomphe de Graslin et le Gomphe serpentin.

M. Sineau (CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir)

• 5.2 Actualisation des connaissances et conservation du Leste à grands stigmas en Vendée

F. Varenne (LPO-85)

• 5.3 Recherche de zygoptères patrimoniaux sur le bassin-versant de l'Orne saosnoise en Sarthe et recommandations de gestion

F.-M. Bouton (LPO-72)

•6. Discussion et conclusion : échanges et perspectives

Les points 1 à 5 font l'objet de présentations orales. Le compte-rendu ci-après relate quelques grandes idées de ces présentations ainsi que les discussions autour d'elles. Les diaporamas sont envoyés par ailleurs par email avec ce compte-rendu aux membres du Copil.

1- Introduction

Arnaud Le Nevé : L'effet levier des PNA est important pour la conservation des espèces ciblées. Avec peu de moyens alloués par l'État, la mobilisation des réseaux d'experts et des partenaires financiers est importante.

2- État d'avancement du Plan national d'actions Odonates

Raphaëlle Itrac-Bruneau:

La récente évaluation de la directive Habitats en France, met en évidence une amélioration globale de l'état de conservation des Odonates. Mais il est nécessaire de préciser que cette amélioration tient essentiellement aux progrès dans la connaissance de la répartition des espèces grâce aux études conduites sous le PNAO, plus que par une réelle amélioration des habitats d'espèces.

Une liste rouge des Odonates de France est en cours.

Le MNHN propose un suivi temporel des libellules. Le protocole ad hoc est en ligne sur le site de l'Opie.

3- Présentation de la déclinaison régionale du PNAO

Franck Herbrecht:

Les quinze espèces dans la déclinaison du PNAO sont représentatives de l'ensemble des habitats odonatologiques des Pays de la Loire : 9 espèces visées par le plan au niveau national + 6 espèces à enjeux régionaux.

La déclinaison régionale représente le premier travail de synthèse des connaissances pour ces espèces. Bien que relativement aboutit en matière de répartition, certaines sources de données n'ont pas été exploitées comme celles des Espaces naturels sensibles des Départements.

Deux actions au moins soulèvent la question de leur mise en œuvre. Les avis des membres du Copil sur ces points là sont requis :

- AC3.1 : comment trouver un mode opératoire pour échanger sur les découvertes et les suivis ? La création d'un observatoire régional des Odonates est-elle une solution ?
- AC4 : il manque des connaissances fondamentales sur la biologie et l'écologie de certaines espèces en Pays de la Loire. Un protocole standardisé sur les gomphes de Loire est actuellement en cours de test et de développement, en lien avec les autres régions du bassin Loire.

La liste des espèces déterminantes Znieff est obsolète et serait à revoir.

Olivier Duval indique qu'un Observatoire sur les Odonates permettrait de pouvoir communiquer plus facilement auprès des élus par exemple, sur l'intérêt de la présence des libellules sur les cours d'eau.

Franck Herbrecht rajoute qu'un Observatoire permettrait de valoriser les libellules en tant qu'indicateurs de la qualité des milieux et de mieux communiquer sur les espèces rares.

Maud Courcelaud signale cependant que l'Agence de l'eau n'est pas intéressée par le financement d'un Observatoire et que les priorités vont aux mesures de gestion et d'amélioration de l'état de conservation des habitats, et à la connaissance si celle-ci permet de définir de bonnes mesures de gestion.

4.1- Vers une meilleure prise en compte des odonates dans les procédures réglementaires : éléments d'une doctrine régionale (Étienne lorio)

Il est proposé par les deux DDTM présentes que le projet de doctrine soit relu par les DDT(M) avant son passage en CSRPN.

Des précisions sont demandées par les participants du Copil sur le plan de diffusion. Il est noté que la doctrine devra être adressée notamment :

- aux animateurs Natura 2000
- aux bureaux d'études
- aux services « espaces naturels » des collectivités territoriales pour diffusion en interne aux autres services notamment « équipement/aménagement »
- aux aménageurs fonciers et forestiers (dans le cas des opérations de remembrement par exemple), comme les Conseils généraux
- au SCTE (Dreal)
- au CGEDD

•••

Morgane Sineau souhaiterait que les protocoles de suivis propres à chaque espèce soient synthétisés dans un seul et même document.

5.1 Étude sur le Loir de 3 espèces inscrites au PNAO, la Cordulie à corps fin, le Gomphe de Graslin et le Gomphe serpentin

Denis Lafage demande des précisions sur le projet de recherche développé avec l'université de Tours qui porterait sur les gomphes de Loire ?

Franck Herbrecht précise qu'il s'agit de dégager quelles sont les problématiques à retenir (là où le besoin de connaissance est le plus crucial pour la prise en compte de ces espèces et leur conservation) et, le cas échéant, d'aider l'étudiant sur les protocoles à mettre en œuvre et leur application (accès aux sites, mise en relation selon besoin avec les opérateurs locaux, VNF, etc...)

5.2 Actualisation des connaissances et conservation du Leste à grands stigmas en Vendée

En raison des menaces et de la répartition localisée de l'espèce en France, *Didier Desmots* propose l'inscription du Leste à grands stigmas sur la liste nationale des espèces protégées et demande comment cela peut être envisagé.

Raphaëlle Itrac-Bruneau répond que le processus administratif est long et que le Medde a d'autres priorités en ce moment.

Arnaud Le Nevé indique alors qu'une protection au niveau régional est sans doute plus envisageable, comme cela existe pour une liste d'invertébrés en Île-de-France ou pour la flore en Pays de la Loire, tout en considérant que la portée juridique d'une protection régionale est similaire à une protection nationale. Il reste cependant à réfléchir sur ce que l'on protège, c'est à dire l'espèce et/ou son habitat ?

6. Discussion et conclusion : échanges et perspectives

Sébastien Reeber rappelle que l'Écrevisse de Louisiane, espèce exotique envahissante, en détruisant les herbiers aquatiques du lac de Grand-Lieu, a quasiment fait disparaître les libellules du lac. Elles ne sont plus présentes que sur les mares périphériques non colonisées par l'écrevisse.

François Varenne signale que les Naturalistes vendéens lance un atlas des Odonates. La période est indéfinie et il n'y pas de maillage imposé pour éviter l'effet « 1 donnée par maille ». La représentation finale se fera sous la forme de nuages de points.

Benjamin Même-Lafond signale que l'atlas des Odonates de Maine-et-Loire vient de sortir.

Olivier Duval indique que MNE publiera également un atlas avant 2020.